

Objectifs de la pratique de l'improvisation dans le cadre des cours instrumentaux et des cours de formation musicale de base

Texte mis en idées par le groupe Improfegm,
et mis en forme par Jacques Siron, 10 janv 2002

Improfegm est le Groupe de Travail Inter-Ecoles "Improvisation" de la Fédération des Ecoles Genevoises de Musique (regroupant Conservatoire populaire de musique - Conservatoire de musique de Genève - Institut Jaques-Dalcroze). Mandaté par la Conférence des directeurs de la Fédération, Improfegm avait pour objectif de favoriser l'improvisation et son intégration dans l'enseignement afin de lui rendre la place qui lui a été longtemps dévolue dans l'enseignement de la musique. Le groupe a notamment produit deux documents sur l'improvisation.

L'improvisation peut s'intégrer de **très nombreuses manières** dans l'enseignement : petit moment d'exploration au cours d'une leçon individuelle, phase intégrée parmi d'autres approches (études du répertoire, de la lecture), cours exclusivement dédié à la musique d'ensemble, rencontre entre plusieurs enseignants et élèves, rencontre avec d'autres disciplines artistiques (danse, théâtre...), stages ponctuels ou réguliers, cursus professionnel complet, etc. Les approches de l'improvisation sont nombreuses, elles peuvent déboucher sur des résultats sonores très différents suivant les personnalités mises en présence. Tous ces chemins sont destinés à se compléter les uns les autres : il est important de cultiver une attitude générale d'ouverture et de collaboration.

I.

Écoute L'improvisation est un puissant moyen d'affiner l'écoute et de recevoir la musique. Elle permet d'une part de développer l'**écoute de soi**, la qualité de l'écoute, la perception de soi, de son propre son. D'autre part, au travers de dialogues et de jeux improvisés, elle aide à l'**écoute des autres**, de soi avec les autres, elle favorise la capacité de saisir ce que propose l'autre. Elle nécessite une qualité de l'écoute en relation avec l'action et le jeu.

Moyen d'apprentissage ludique L'improvisation est un des moyens d'apprendre la musique et de développer ses moyens musicaux.

— Elle peut servir à **acquérir des notions musicales de base**, sans l'intermédiaire d'une partition, avec un contact direct entre le son, le geste, l'intention, la voix et / ou le jeu de son instrument. La « théorie » s'aborde tout en enrichissant sa créativité et sa propre musicalité. Divers matériaux de la musique, divers éléments de solfège et d'harmonie peuvent ainsi se découvrir : les intervalles, les accords, leurs enchaînements, les modes, les gammes et leurs rapports avec les accords, le rythme, la mesure, etc. L'improvisation stimule la **représentation mentale** de ces matériaux, elle contribue à les intégrer de manière vivante.

— L'improvisation peut également servir à **s'approprier son instrument ou sa voix**. Certains aspects du jeu peuvent se découvrir pour eux-mêmes, sans le souci de la fausse note, ni celui de se conformer à une partition, dans un contact direct avec son **corps** et avec les **gestes de l'instrument**.

— L'improvisation est aussi précieuse pour **découvrir divers styles, structures et moyens musicaux**. Elle peut servir à comprendre et assimiler le répertoire, à découvrir divers aspects d'une œuvre (rythme, mélodie, forme, harmonie...), à faciliter l'analyse et la compréhension d'une partition en la visitant de l'intérieur, de manière complémentaire à la lecture.

Créativité, expression personnelle, imagination L'improvisation est un moyen d'épanouir une personnalité musicale en stimulant **l'inventivité et la créativité**. Par sa pratique, on développe la présence musicale, l'envie du jeu, la confiance dans ses capacités, l'originalité de ses idées musicales. En cherchant à exprimer sa propre musique, on étend les facultés de s'exprimer avec ses propres moyens. De manière immédiate, il s'agit de trouver ce qu'il faut donner à son instrument ou sa voix pour le faire jouer. On se constitue progressivement un répertoire personnel de gestes dans lequel on peut puiser.

Lorsqu'on improvise, on est soi-même avec son instrument ou sa voix, qui doit s'intégrer comme prolongation de soi. **Face à ses propres limites**, on doit aller au plus profond de soi-même, en s'impliquant personnellement. En (re)connaissant ses propres limites, on apprend à jouer avec elles pour tirer le meilleur parti de ce que l'on sait faire. Il s'agit de cadrer son inventivité, en découvrant que la limite est moteur de l'imagination, que cette contrainte peut devenir facteur de liberté.

L'improvisation accroît la faculté de **se concentrer**, de concentrer ses idées, de focaliser son attention sur la musique et sur les sons. Elle nécessite une **continuité dans l'action** et une maîtrise à long terme de son énergie. Elle développe la capacité de renouveler l'action, de rebondir, d'**intégrer ses erreurs**. Il s'agit d'apprendre à faire face à l'imprévu, à l'utiliser, à se perdre, à se (re) trouver.

Jeu en groupe, créativité collective Jouer ensemble est une manière privilégiée d'improviser. L'improvisation permet d'apprendre à jouer en groupe, d'échanger avec les autres, d'interagir avec ses partenaires. Elle aide à les écouter, à proposer ses idées tout en réagissant aux leurs, à **prendre et à laisser la parole**, à échanger sans quitter le jeu.

Contact avec les auditeurs L'improvisation nécessite un sens de la communication, un bon contact avec un public. Il s'acquiert par la pratique : il est indispensable de prévoir des rencontres régulières avec des auditeurs. Ce qui est parfois au début un facteur de trac devient un moyen de progresser, individuellement et en groupe.

II.

Évaluation d'une improvisation La pratique de l'improvisation peut dépasser l'expérimentation pure. Elle devrait viser une **véritable qualité musicale**, convaincante pour ceux qui la pratiquent aussi bien que pour un public. L'exigence de qualité pose la question des critères d'évaluation. Tout enseignement nécessite une évaluation de ce que produit un élève. Cependant, dans le cas de l'improvisation, l'évaluation est très liée aux circonstances dans lesquelles elle se produit. Les critères devraient répondre à la question : « dans ces circonstances, avec ces personnalités musicales, à quoi faut-il se rendre sensible pour la prochaine improvisation ? comment poursuivre le jeu ? »

Construction d'un discours Une bonne improvisation nécessite l'organisation d'une pensée musicale. Il s'agit de développer une **cohérence musicale**, de trouver un **fil conducteur**, d'être logique dans l'utilisation d'un système, d'avancer avec clarté et précision.

Une bonne improvisation équilibre le son, l'espace et le temps, en étant sensible aux proportions, à la structure, à la forme. La **relation au temps** est essentielle. Elle se joue sur le plan du **rythme** : s'il y a pulsation, elle doit avoir une qualité, elle doit se partager avec les autres ; s'il y a mesure, des appuis réguliers doivent la confirmer. Elle se joue également sur le plan de la **forme**, de la **construction**, du **développement** ; elle implique le sens du déroulement dans le temps, de la respiration, du silence, de l'articulation, du phrasé, du modelage des idées. Apparaît un équilibre entre la **mémoire** (répéter, rester à l'intérieur d'une idée, l'exploiter jusqu'au bout) et le **renouvellement des idées** (inventer de nouvelles pistes, bifurquer, casser), un équilibre entre un **thème** (un matériau thématique, une idée musicale) et ses **variations** (la transformation des matériaux contenus dans le thème). Des moments

privilegiés sont nécessaires : le début (attaquer), le milieu (développer), la fin (conclure). Ces schémas très généraux sont susceptibles d'un très grand nombre d'interprétations.

Une bonne improvisation respecte aussi une **qualité mélodique** s'il elle comporte des lignes mélodiques. La **couleur générale**, l'**atmosphère sonore**, le **caractère** sont des composants sensoriels très importants, de même que le **timbre** et la **matière sonore**.

Contexte de l'improvisation Par sa nature profonde, l'improvisation est une musique de circonstances, toujours susceptible de variations et d'interprétations. Les critères de son évaluation sont intimement liés au contexte dans lequel elle se déroule. Il existe de très nombreuses démarches, complémentaires les unes des autres, souvent en relation avec une esthétique, toujours en relation avec les personnes qui les pratiquent. L'âge, le niveau instrumental, l'expérience de l'improvisation, la cohésion d'un groupe, la dynamique à long terme sont également des facteurs déterminants.

Le cadre peut varier :

— L'improvisation peut se construire **sans consigne préalable**, les consignes se découvrant dans l'action, en cours de jeu. Les critères d'évaluation portent avant tout sur la manière de conduire le discours, sur les interactions.

— Elle peut se dérouler dans le cadre général **d'un style particulier**, comportant des règles implicites et / ou explicites : le respect des règles d'improvisation fait partie de son évaluation.

— Elle peut également être cadrée par des **consignes préalables** portant sur des paramètres de jeu plus ou moins précis (p. ex. : vitesse, nuances, énergie, densité, formules rythmiques, dynamique, phrasé, contenu harmonique, trame harmonique fixe, schéma de parcours, histoire non musicale, etc.) ; le respect de la **consigne**, le respect du thème choisi, le jeu avec la règle de jeu deviennent également des critères d'évaluation.

Les règles sont relatives. Le non-respect de la règle au profit d'une idée meilleure peut parfois s'évaluer comme un facteur positif. Les **moyens mis en œuvre** sont importants ; se pose la question de leur efficacité : on peut parfois considérer qu'une idée musicale est excellente, mais qu'elle n'a pas été bien réalisée.

Quelques horizons Il reste beaucoup à dire sur l'évaluation de l'improvisation. Cependant, dresser une longue liste de tous les critères possibles risque de la noyer dans des détails fastidieux et peu significatifs, et de passer à côté de l'essentiel : la qualité devrait primer sur la quantité des critères. C'est du côté pratique qu'il y a à inventer. Plusieurs **situations d'évaluation** sont à expérimenter. L'audition publique semble plus appropriée que la situation classique d'examen devant un jury, sans qu'elle soit à exclure. Les personnes chargées de l'évaluation peuvent être mises au courant du contexte (règles, consignes), ou écouter sans explication préalable.

Il est nécessaire de garder à l'esprit que l'évaluation doit jouer un rôle dynamique, et qu'elle doit contribuer au progrès des élèves et des enseignants. Qu'elle se mette au service de l'épanouissement d'une personnalité musicale !